

Maladies et lésions

Influenza aviaire

Sur cette page

[Qu'est-ce que l'influenza aviaire?](#)

[Comment l'influenza aviaire se transmet-elle entre les oiseaux?](#)

[Le virus de l'influenza aviaire peut-il se propager à des animaux autres que les oiseaux?](#)

[Les virus de l'influenza aviaire sont-ils tous aussi dangereux les uns que les autres?](#)

[Qu'est-ce qui cause l'influenza aviaire?](#)

[Existe-t-il plus d'un type de virus de la grippe?](#)

[Que signifie le virus H5N1 ou H7N9?](#)

[L'influenza aviaire est-elle transmissible aux êtres humains?](#)

[Comment l'influenza aviaire est-elle transmise aux êtres humains?](#)

[Quelles sont les professions associées à une exposition possible au virus de l'influenza aviaire?](#)

[Quelles précautions les travailleurs peuvent-ils prendre?](#)

[Quels sont les symptômes de l'influenza aviaire chez l'humain?](#)

[Peut-on contracter l'influenza aviaire en consommant de la volaille, des œufs, ou de la viande d'autres animaux contaminés par le virus grippal?](#)

[L'influenza aviaire peut-elle entraîner une pandémie de grippe chez les êtres humains?](#)

[Quelles sont les options en matière de vaccination ou de médicaments antiviraux?](#)

[Que dois-je faire en cas d'infection par l'influenza aviaire?](#)

[Que dois-je faire si je vois un animal qui est infecté par le virus de l'influenza aviaire?](#)

[Le CCHST a-t-il plus de renseignements au sujet de l'influenza aviaire?](#)

Qu'est-ce que l'influenza aviaire?

L'influenza aviaire, aussi appelée la grippe aviaire, est une maladie contagieuse causée par des virus qui s'attaquent principalement aux voies respiratoires, y compris le nez, la gorge et les poumons. Il existe plusieurs types de virus grippaux. Certains n'infectent que les humains; d'autres, uniquement les oiseaux, les porcs ou les chiens. Certains virus, qualifiés d'« espèces croisées », peuvent même infecter plusieurs espèces d'animaux. Chez les oiseaux, on parle d'influenza ou de grippe aviaire ou encore de « grippe du poulet ».

L'influenza aviaire circule depuis plus d'une centaine d'années. En 1878, une première manifestation, qui causa la mort de nombreux poulets en Italie, lui a valu le nom de « peste aviaire ».

L'influenza aviaire peut affecter les appareils respiratoire, gastro-intestinal ou reproducteur ou le système nerveux (ou une combinaison de ceux-ci) de nombreuses espèces d'oiseaux et d'autres animaux. Les signes avant-coureurs de l'infection chez les poulets sont une perte d'appétit et une diminution de la production d'œufs. Les symptômes de l'influenza aviaire peuvent varier considérablement, allant d'une infection bénigne à une maladie très contagieuse dont la mortalité peut atteindre 100 %. Certains oiseaux sauvages et la sauvagine (comme les canards et les oies) peuvent être porteurs du virus sans manifester de signes d'infection. Les poulets domestiques et les autres volailles sont quant à eux très réceptifs aux infections grippales, lesquelles peuvent se transmettre facilement aux autres poulets et volailles et entraîner rapidement d'importantes éclosions au sein des exploitations agricoles.

REMARQUE : Pour obtenir des renseignements sur la grippe humaine courante, consulter la fiche d'information Réponses SST intitulée [Influenza](#).

Comment l'influenza aviaire se transmet-elle entre les oiseaux?

L'influenza aviaire se transmet principalement par le contact direct entre des oiseaux infectés et des oiseaux sains. Sa transmission est également possible lorsque des oiseaux entrent en contact avec des surfaces, de l'équipement ou des matières (notamment de l'eau et de la nourriture) contaminées par des fientes ou des sécrétions provenant des narines (voies nasales) ou du bec d'oiseaux infectés.

Les humains peuvent également propager indirectement la maladie d'une ferme à l'autre en transportant le virus sur leurs vêtements ou leurs bottes, ou sur les roues de véhicules.

Les oiseaux sauvages peuvent être porteurs de nombreux virus de l'influenza aviaire sans être eux-mêmes malades; toutefois, en de rares occasions, des bandes d'oiseaux sauvages sont tombées malades ou des oiseaux migrateurs ont infecté des élevages de volaille locaux le long de leurs itinéraires de vol.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de protéger les oiseaux contre la grippe aviaire, consulter le document intitulé « [Protégez votre troupeau contre la grippe aviaire](#) » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le virus de l'influenza aviaire peut-il se propager à des animaux autres que les oiseaux?

Oui. Le virus de l'influenza aviaire peut infecter d'autres animaux, en particulier ceux qui mangent des oiseaux sauvages ou qui sont exposés à des concentrations élevées du virus. Ces animaux comprennent les vaches laitières, les mouffettes, les rats laveurs et les otaries.

Les virus de l'influenza aviaire sont-ils tous aussi dangereux les uns que les autres?

Non. Les virus de l'influenza aviaire peuvent être classés en deux catégories : faiblement pathogènes ou hautement pathogènes, selon la gravité de la maladie qu'ils causent.

En cas d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP), le virus cause une maladie bénigne, comme un ébouriffage des plumes et une réduction de la production d'œufs, ou une maladie asymptomatique.

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) provoque une maladie grave et extrêmement contagieuse. Elle peut tuer la totalité d'un troupeau infecté.

Les virus de l'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) peuvent se transformer en virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Il est donc recommandé de prendre des précautions, peu importe la gravité du virus. Les virus de l'IAFP et de l'IAHP peuvent causer une maladie de nature modérée à grave chez les mammifères, humains compris.

Qu'est-ce qui cause l'influenza aviaire?

Les virus de la grippe de type A causent l'influenza aviaire.

Existe-t-il plus d'un type de virus de la grippe?

Oui. Le virus grippal appartient à la famille des Orthomyxoviridés, qui compte quatre types de virus grippaux : A, B, C et D.

Seuls les virus grippaux de type A causent l'influenza chez les oiseaux. Ces virus ont été identifiés chez des oiseaux sauvages et domestiques de partout dans le monde, dont une majorité chez la sauvagine (p. ex. canards, oies, mouettes et sternes) et les oiseaux domestiques (p. ex. poulets, dindes, canards, oies, faisans et cailles). Il existe de nombreux virus distincts de l'influenza aviaire de type A, mais la plupart des souches n'entraînent aucun symptôme de maladie.

Les virus grippaux de type A peuvent aussi infecter l'humain et d'autres animaux tels que le porc, le cochon sauvage, le chien, le cheval, le phoque, la baleine, la loutre, la moufette, le coyote, l'ours, le renard, le bovin et le vison. Les nouveaux virus grippaux de type A peuvent provoquer des épidémies et des pandémies.

Les virus grippaux de type B n'infectent généralement que les humains. Ces virus peuvent être à l'origine d'épidémies humaines, sans toutefois causer de pandémies.

Les virus grippaux de type C provoquent des symptômes bénins chez les humains et ne causent pas d'épidémies ni de pandémies. Ils ont aussi été isolés chez des cochons et des chiens.

Les virus grippaux de type D touchent les bovins et peuvent se transmettre à d'autres espèces, mais n'entraînent pas de maladie connue chez l'être humain.

Que signifie le virus H5N1 ou H7N9?

Les virus grippaux de type A sont divisés en sous-types et chacun de ces sous-types est subdivisé en souches.

Les lettres « H » et « N » désignent les différents types de protéines présentes à la surface de l'enveloppe du virus grippal. Les différents sous-types de virus grippaux de type A sont donc fonction du type de protéines qui se fixe à la surface du virus : l'hémagglutinine ou protéine HA et la neuraminidase ou protéine NA. Le système immunitaire de l'organisme peut fabriquer des anticorps capables de reconnaître ces protéines virales spécifiques (antigènes) et peut donc les combattre.

Parmi les virus grippaux s'attaquant aux oiseaux, les chercheurs ont découvert 18 types de protéines HA et 11 types de protéines NA se présentant sous une grande variété de combinaisons. Chacune de ces combinaisons est signalée comme un sous-type du virus grippal comportant un nombre donné de protéines de type H (nombre) et N (nombre), par exemple, les souches H7N1, H9N2, H5N1, H7N9, etc. Les différents sous-types s'expliquent par de petits changements aux protéines de surface.

L'influenza aviaire est-elle transmissible aux êtres humains?

Normalement, les virus de l'influenza aviaire ne s'attaquent pas aux êtres humains. On croit que la plupart des cas humains sont attribuables à des contacts directs avec des oiseaux infectés ou des milieux contaminés par le virus, tels que les fermes avicoles et les marchés d'animaux vivants. Deux types – H5N1 et H7N9 – sont responsables de la plupart des maladies humaines dans le monde à ce jour.

De tous les virus de l'influenza aviaire responsables de maladies chez l'humain, le sous-type H5N1 est le seul ayant provoqué des maladies très graves et des décès. Selon [Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada](#), bien que les infections humaines par ce virus soient rares, les personnes qui le contractent peuvent devenir gravement malades et même en mourir.

Comment l'influenza aviaire est-elle transmise aux êtres humains?

Bien qu'ils soient rares, les cas humains de grippe aviaire découlent, pour la plupart des activités suivantes :

- Le fait de manipuler des volailles ou des oiseaux sauvages (morts ou vivants), leurs plumes, leurs liquides ou leurs excréments.
- Le fait de manipuler des mammifères (morts ou vivants), en particulier les espèces qui se nourrissent d'oiseaux sauvages (p. ex. les moufettes, les renards, les rats laveurs et certains mammifères marins) ou que l'on nourrit de viande crue (p. ex. les chats domestiques, les animaux élevés pour leur fourrure).
- Le fait de travailler dans un milieu qui pourrait être fortement contaminé (p. ex. un marché d'oiseaux ou d'animaux vivants ou une ferme avicole), en particulier s'il s'agit d'un milieu intérieur mal ventilé.
- La chasse, l'abattage et le dépeçage ainsi que la consommation de viande, de lait et d'organes crus ou insuffisamment cuits prélevés sur des mammifères ou des oiseaux sauvages.
- Le contact avec des véhicules, des équipements, des vêtements et des chaussures contaminés dans des fermes où se trouvent des animaux infectés.
- Le contact avec des surfaces ou de l'eau susceptibles d'être contaminées par des excréments d'animaux (p. ex. étangs, auges, seaux).
- Le fait de prendre soin de personnes infectées ou de travailler près d'elles.

De façon générale, l'influenza aviaire ne se transmet pas facilement des animaux aux humains ou des humains aux humains. Cependant, en de très rares occasions, le virus s'est propagé d'une personne infectée à une autre, mais dans tous les cas, la transmission à toute autre personne a été limitée.

Quelles sont les professions associées à une exposition possible au virus de l'influenza aviaire?

Parmi les professions associées à une exposition possible au virus de l'influenza aviaire figurent les suivantes :

- Propriétaire, ouvrier ou ouvrière de ferme d'élevage de volaille
- Propriétaire, ouvrier ou ouvrière de petite exploitation agricole
- Ouvrier d'entretien agricole
- Ouvrier ou ouvrière d'établissement de transformation de volaille
- Préposé ou préposée à l'abattage de volaille (capture, mise en sac ou transport des oiseaux, ou enlèvement de leur cadavre)
- Travailleur ou travailleuse dans un marché d'oiseaux ou d'animaux vivants
- Négociant, négociante, marchand ou marchande d'oiseaux de compagnie
- Personne manipulant de la volaille vivante ou récemment abattue ou d'autres animaux possiblement affectés
- Vétérinaire ou technicien ou technicienne vétérinaire
- Inspecteur ou inspectrice en santé publique
- Personne appelée à manipuler des oiseaux sauvages ou d'autres animaux sauvages (p. ex. agent ou agent de protection de la faune, spécialiste des recherches sur la faune ou gardien ou gardienne d'animaux sauvages)

Quelles précautions les travailleurs peuvent-ils prendre?

Les personnes qui travaillent ou qui sont en contact avec des animaux devraient toujours adopter des mesures de contrôle adéquates. Les mesures de contrôle dépendent du risque évalué pour les travailleurs.

Lorsque le risque semble faible (p. ex. si l'on travaille avec des populations animales ou de volaille en bonne santé et que l'on n'a connaissance d'aucune détection ni d'aucune éclosion d'influenza aviaire à l'échelle locale), les mesures qui suivent sont à envisager :

- Dans la mesure du possible, toujours travailler à l'extérieur ou dans un milieu bien ventilé.
- Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon. En l'absence d'accès à de l'eau et à du savon, utiliser un désinfectant pour les mains ayant une teneur en alcool d'au moins 60 %.
- Éviter de se toucher le visage sans s'être d'abord lavé les mains.

- Éviter de consommer des aliments ou des boissons et de fumer dans les zones où se trouvent des animaux.
- Après le travail, changer de vêtements, mettre la tenue retirée à laver et se doucher.
- Rester à la maison si l'on se sent malade.
- Se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Bien que cette vaccination ne protège pas contre la grippe aviaire, elle peut empêcher la propagation de virus entre humains et animaux et réduire le risque que des personnes se trouvent infectées par les deux types de virus à la fois.

Lorsque le risque semble élevé (p. ex. si l'on abat des oiseaux infectés; recueille des oiseaux et des mammifères morts pour en prélever des échantillons; nettoie et désinfecte des granges infectées sans l'équipement de protection individuelle [EPI] adéquat), les mesures ci-dessus doivent être appliquées, et les mesures qui suivent, envisagées :

- Dans la mesure du possible, éviter tout contact direct avec :
- Afin de maximiser la ventilation de l'espace intérieur, augmenter la ventilation naturelle (p. ex. ouvrir les fenêtres et les portes s'il est sans danger de le faire) et veiller à ce que l'équipement de ventilation soit adéquatement entretenu. Demander à un spécialiste de la ventilation des conseils d'amélioration (p. ex. augmenter le nombre de renouvellements d'air par heure, limiter ou éliminer le recyclage de l'air, etc.).
- Utiliser un mode d'arrosage à faible pression (brumisation) lorsque l'on doit humecter la poussière, les plumes, les matières fécales, etc., et laisser le tout se déposer avant de nettoyer (plutôt que de le faire pendant qu'il y a des matières en suspension dans l'air).
- S'il est impossible d'éviter les contacts avec les oiseaux, les animaux ou le milieu fortement contaminé, porter l'EPI suivant :
- Mettre l'EPI et l'enlever selon les [procédures](#) appropriées.
- Ne pas utiliser l'EPI d'une ferme ou d'un lieu de travail dans une autre ferme ou un autre lieu de travail.
- Nettoyer et désinfecter l'[EPI](#) réutilisable et jeter l'EPI jetable de façon à assurer la sécurité (p. ex. dans un sac de plastique étanche).

Quels sont les symptômes de l'influenza aviaire chez l'humain?

Les symptômes de l'influenza aviaire chez l'humain sont similaires à ceux de la grippe humaine courante et peuvent comprendre une fièvre, une toux, des douleurs musculaires, des maux de tête, un mal de gorge, des infections oculaires (conjonctivite) et des infections respiratoires graves, y compris une pneumonie.

Certaines personnes peuvent être infectées par un virus grippal, mais ne présenter aucun symptôme ou ne développer que des symptômes légers. Certaines infections causent des symptômes graves et peuvent entraîner la mort.

Peut-on contracter l'influenza aviaire en consommant de la volaille, des œufs, ou de la viande d'autres animaux contaminés par le virus grippal?

Non. Il est impossible de contracter l'influenza aviaire par l'ingestion d'aliments cuits. Rien ne permet de penser que la consommation de volaille ou d'œufs cuits pourrait transmettre le virus à l'humain. À titre de bonne pratique d'hygiène générale, l'Organisation mondiale de la santé recommande de bien faire cuire les aliments; le respect de cette pratique est encore plus important dans les pays où des éclosions de grippe aviaire ont cours. Le virus peut être éliminé par la chaleur; il faut donc cuire la volaille et les autres viandes et abats jusqu'à ce qu'ils atteignent une température interne appropriée et puissent être consommés en toute sécurité. Les œufs doivent également être bien cuits (pas de jaune coulant). Le lait de vache pasteurisé et les produits laitiers qui en sont issus demeurent propres à la consommation. Au Canada, pour être autorisé à la vente, le lait des vaches laitières doit être pasteurisé.

[L'hygiène alimentaire et dans la cuisine](#) est aussi très importante. On doit veiller à ce que les liquides provenant de volaille, de viande ou d'autres produits animaux crus n'entrent pas en contact et ne se mélangent pas avec d'autres aliments destinés à être mangés crus. Après avoir manipulé des produits de volaille, il importe de toujours se laver les mains avec soin et de désinfecter les surfaces ayant servi à la préparation des aliments.

L'influenza aviaire peut-elle entraîner une pandémie de grippe chez les êtres humains?

Généralement, une [pandémie](#) de grippe se produit lorsque surgit un nouveau virus grippal de type A. Comme il a été mentionné précédemment, l'influenza aviaire ne se propage pas facilement ni rapidement chez les humains. Cette caractéristique ne crée pas les conditions favorables à une pandémie. Par ailleurs, les autorités sanitaires surveillent de près les éclosions d'influenza aviaire.

Quelles sont les options en matière de vaccination ou de médicaments antiviraux?

Il n'existe pas de vaccin contre l'influenza aviaire offert au grand public au Canada.

Les vaccins contre la grippe saisonnière n'offrent pas de protection contre l'influenza aviaire, mais peuvent réduire la probabilité d'une double infection par les virus de l'influenza aviaire et de l'influenza humaine (ce qui peut contribuer à prévenir l'émergence d'une nouvelle souche pandémique). Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande le vaccin contre la grippe saisonnière pour les travailleurs en contact direct avec la volaille infectée par l'influenza aviaire pendant les opérations d'abattage.

Certains agents antiviraux peuvent être utiles dans le traitement de la maladie. Il se pourrait que les personnes dont le risque d'exposition est élevé et celles qui ont des problèmes médicaux sous-jacents susceptibles d'accroître le risque de complications de l'influenza puissent se faire prescrire un agent antiviral avant l'éventuelle exposition (prophylaxie préexposition). Ne posez jamais votre propre diagnostic et évitez l'automédication.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consulter la fiche d'information Réponses SST intitulée [Lavage des mains : réduire le risque d'infections courantes](#).

D'autres mesures d'hygiène personnelle sont recommandées dans la fiche d'information Réponses SST intitulée [Bonnes pratiques d'hygiène : réduire la propagation des infections et des virus](#).

Que dois-je faire en cas d'infection par l'influenza aviaire?

Si vous présentez des symptômes de l'influenza aviaire et que vous avez subi une exposition au virus en milieu professionnel, informez-en votre employeur, absentez-vous du travail, prenez des mesures pour éviter de transmettre le virus à d'autres personnes (p. ex. port d'un masque bien conçu et bien ajusté lorsque vous êtes à l'intérieur), et consultez un médecin. Suivez les conseils de votre professionnel de la santé et de l'autorité de santé publique locale.

Que dois-je faire si je vois un animal qui est infecté par le virus de l'influenza aviaire?

Si vous découvrez des volailles ou d'autres mammifères et oiseaux domestiques malades ou morts (et qu'il y a des raisons de croire que la grippe aviaire en serait la cause), communiquez avec un vétérinaire et l'autorité provinciale ou territoriale chargée de la santé animale, ainsi qu'avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (pour les mammifères et les oiseaux domestiques) ou Pêches et Océans Canada (pour les mammifères marins).

La découverte d'oiseaux ou d'autres animaux sauvages malades ou morts doit être signalée :

- au numéro régional de signalement des cas de grippe aviaire
- au Réseau canadien pour la santé de la faune (une organisation non gouvernementale)

Le CCHST a-t-il plus de renseignements au sujet de l'influenza aviaire?

Veillez consulter :

- [Influenza aviaire A\(H5N1\) ou « grippe aviaire »](#)
- [Se protéger contre la grippe aviaire A \(H5N1\) au travail \(infographie\)](#)

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-07-05

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.